

# Une Carrière qui offre une Belle Perspective aux Jeunes Gens Ambitieux

## LA MEDECINE VETERINAIRE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

La province de Québec réclame ses fils instruits et vigoureux pour faire valoir la profession vétérinaire, pour prendre soin et améliorer son cheptel national.

La population animale domestique dans la province se compose actuellement des éléments suivants:

345,000 Chevaux  
1,021,000 Vaches Laitières  
820,000 Autre Bétail à Cornes  
843,000 Moutons  
784,000 Porcs.

Soit un total de près de 4 millions de têtes d'animaux sur nos fermes qui requièrent les soins éclairés de la profession vétérinaire.

## L'Ecole Vétérinaire de Montréal

AFFILIÉE A L'UNIVERSITÉ DE CETTE VILLE

Est la seule, de langue française dans tout le Dominion.

Elle est maintenue avec l'aide d'un octroi spécial du gouvernement provincial.

Les cours de cette institution sont donnés en langue française, tout en accordant aux candidats anglais le privilège de subir leur examen préliminaire dans leur langue.

Les DEGRÉS CONFÉRÉS sont au nombre de deux: Le titre de **Bachelier en Science Vétérinaire** est acquis après deux années d'études. Celui de **Docteur en Médecine Vétérinaire**, s'acquiert à la fin de la quatrième année d'études, après avoir subi avec succès les examens écrits et oraux sur toutes les matières du programme de l'école.

L'enseignement se fait du 15 septembre au 15 mai.

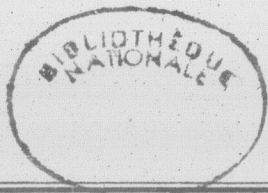
Les déboursés pour les élèves de l'Ecole Vétérinaire de Montréal sont très modiques, ils se résument aux frais essentiels du cours, pour l'usage et la fourniture de tout le matériel nécessaire, à l'exception des livres, soit \$100. par année.

L'examen préliminaire d'admission a lieu deux fois par année au choix du candidat. Le premier, le mardi 29 juin 1926, le second, le jeudi 9 septembre 1926.

**AUX JEUNES GENS SOUCIEUX DE LEUR AVENIR, NOUS LEUR CONSEILLONS D'EXAMINER LEURS APTITUDES ET DE PORTER LEURS VUES VERS L'ART VETERINAIRE.**

Toute personne désireuse d'obtenir de plus amples renseignements est priée de s'adresser soit au secrétaire du Collège des Médecins Vétérinaires, le Dr A. Dauth, M. V. soit au Dr F. T. Daubigny M. V.

Directeur de l'Ecole Vétérinaire,  
381 rue DeMontigny,  
MONTREAL.



PER  
B-226

S



Organe  
ADMINISTRATION  
(Edifice M)  
RÉDACTION: 114,

VOLUME

B

La  
confier  
qui pro

La  
éducat  
fromag

Nous  
demandes

Voye  
prix élevé

Coop